

Nouvelle-Zélande : indétrônable exportateur de viande d'agneau

Publié le vendredi 20 août 2004

Malgré le déclin de son cheptel, la Nouvelle-Zélande s'impose toujours sur le marché mondial de la viande ovine.

Premier exportateur mondial de viande d'agneau, deuxième exportateur de viande de mouton, la Nouvelle-Zélande tient le haut du pavé dans les échanges internationaux de viande ovine. Sa production n'est que la sixième, mais il en expédie 82 % à l'étranger, pour une valeur de 1,128 milliard d'euros. La viande part surtout congelée et, de plus en plus, sous forme ' chilled ' (sous vide, réfrigérée à - 1 °C). Contrairement à l'Australie, son grand concurrent, ses ventes progressent vers presque toutes les destinations.

L'Union européenne (UE) représente le principal débouché (63 % des volumes pour un montant de 750 millions d'euros en 2003) et le plus attractif, les prix y étant bien plus élevés qu'ailleurs. Le second marché est l'Amérique du Nord, où le pays envoie 15 % de sa viande d'agneau. Le Moyen-Orient est aussi une zone grande consommatrice, quoique en déclin. L'Arabie Saoudite absorbe à elle seule 4 % des exportations. L'Asie du Nord (Chine, Japon, Corée) importe quant à elle du mouton.

Ces bonnes performances ne font pas oublier le recul du cheptel ovin, qui, avec à peine 40 millions de têtes, est loin des 70 millions du début des années 1980. Plusieurs causes à ce déclin : tout d'abord, la baisse de la demande mondiale de viande ovine, les consommateurs se tournant vers des viandes moins chères et moins grasses.

Par ailleurs, les éleveurs ovins se reconvertissent dans la production bovine laitière. Mais l'année 2003, avec 113 000 tonnes-équivalent carcasse (tec) de mouton (+ 5 % par rapport à 2002) et 431 000 tec de viande d'agneau (+ 4 %), marque une inversion de la tendance grâce à la hausse des abattages due à un été et un automne très secs, et à un fort taux d'agnelage.

Le ministère néo-zélandais de l'Agriculture prévoit une légère croissance de la production jusqu'en 2007, grâce au prix élevé de l'agneau et au ralentissement de l'expansion du troupeau laitier.

ELSA CASALEGNO

La France Agricole numéro 3046

<http://www.lafranceagricole.fr/Archives/articlexml/23850>